

PLAN DE FORMATION 2025

THEMES	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
TUTORAT		21		18		13			17	
ENTRETIEN DU LINGE	13		11		20			17		
GESTION DES DECHETS		17		15		18			28	
BIENTRAITANCE	17		20		23			13		15
GESTION DU STRESS		13		11			19			4
CONSENTEMENT ÉCLAIRE	G1-10-30		G2-21-28		G3-2-16				G4-6-19	
ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE - REX	G1-6	G1-11 G2-10	G1-3 G2-10	G2-10 G3-24	G3-6 G4-12	G3-5 G4-11	G4-12			
POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL	7	4		9		2			24	
GESTES ET POSTURES	28		25		28			9		10
LES DROITS DE LA PA		27-28		3-4		23-24		23-24		
QUESTIONNEMENT ETHIQUE		G1-6-7				G2-16-17				G3-18-19

Tutorat

Objectif :

Former les professionnels expérimentés à devenir des tuteurs efficaces, capables d'accompagner et de transmettre leur savoir-faire aux nouveaux employés.

Rôle et responsabilités du tuteur :

- Définir ce qu'est le tutorat dans le contexte des services à la personne.
- Comprendre les attentes et responsabilités liées à ce rôle.
- Le tuteur comme modèle de comportement professionnel.

Techniques de communication et de transmission des compétences :

- Utiliser une communication claire et adaptée.
- Techniques d'écoute active pour mieux comprendre les besoins du tuteur.
- Structurer et organiser la transmission des savoirs.
- Adapter la formation en fonction du niveau d'expérience et de la personnalité du tuteur.

Suivi et évaluation des apprentissages :

- Mettre en place des critères de suivi clairs.
- Utiliser des outils d'évaluation pour mesurer la progression.
- Techniques pour donner un feedback constructif et motivant.
- Accompagner le tuteur dans la mise en pratique des acquis.

Écoute active et feedback constructif :

- Pratiquer l'écoute active pour favoriser un climat de confiance.
- Techniques pour donner un feedback positif, constructif et bienveillant.
- Savoir reconnaître et valoriser les progrès, tout en corrigeant les erreurs de manière non culpabilisante.

Méthodes pédagogiques :

- Ateliers pratiques avec mises en situation.
- Études de cas réels pour contextualiser les défis du tutorat.
- Jeux de rôle pour pratiquer les techniques de communication et de feedback.

Durée : 1 jour

Dates 2025 : 21/02 – 18/04 – 13/06 – 17/11

Gestes et Postures

Objectif :

Apprendre et appliquer les bonnes pratiques en matière de gestes et postures pour prévenir les troubles musculosquelettiques et améliorer le confort au travail.

Comprendre les risques liés aux mauvaises postures :

- Anatomie de base : comprendre le corps humain et les zones sensibles.
- Identifier les activités à risque (soulever des charges, postures statiques prolongées, etc.).
- Conséquences des mauvaises postures : douleurs, TMS, fatigue, etc.

Techniques pour soulever et déplacer des charges en toute sécurité :

- Apprendre les techniques de base pour soulever et déplacer des objets sans se blesser.
- Utilisation d'aides techniques (diabes, chariots, etc.).
- Pratiques de levage sécurisées adaptées au contexte des services à la personne.

Ergonomie au travail :

- Adapter l'environnement de travail pour minimiser les efforts physiques.
- Organisation des espaces pour un travail efficace et sans risque.
- Ajuster les outils et équipements pour réduire les tensions.

Exercices pratiques pour renforcer les bonnes habitudes :

- Exercices spécifiques pour renforcer la musculature nécessaire à une bonne posture.
- Simulations de situations de travail pour appliquer les techniques apprises.
- Auto-évaluation et correction des postures.

Méthodes pédagogiques :

- Présentation théorique avec supports visuels.
- Exercices pratiques en groupe.
- Analyse de cas et simulations pour ancrer les bonnes pratiques.

Durée : 1 jour

Dates 2025 : 28/01 – 25/03 – 28/05 – 9/10 – 10/12

Bienveillance

Objectif :

Instaurer une culture de bienveillance en comprenant les principes fondamentaux et en les appliquant dans toutes les interactions avec les bénéficiaires.

Concepts de bienveillance et de maltraitance :

- Définir la bienveillance : respect, dignité, attention aux besoins.
- Reconnaître les formes de maltraitance : physique, verbale, psychologique.
- Identifier les signaux d'alerte et les situations à risque.

Droits et besoins des personnes accompagnées :

- Comprendre les droits des personnes vulnérables : respect de la vie privée, droit à l'autonomie, etc.
- Adapter l'accompagnement en fonction des besoins spécifiques de chaque individu.
- Approche personnalisée : comprendre et respecter les préférences, habitudes, et valeurs des bénéficiaires.

Techniques de communication non-violente :

- Apprendre à communiquer avec respect et bienveillance.
- Techniques pour désamorcer les conflits et gérer les situations tendues.
- Utiliser le langage corporel de manière positive.

Gestion des situations difficiles :

- Identifier et comprendre les comportements difficiles (agressivité, refus de soin, etc.).
- Stratégies pour intervenir de manière calme et professionnelle.
- Travail en équipe pour gérer collectivement les situations complexes.

Méthodes pédagogiques :

- Ateliers interactifs pour explorer les concepts de bienveillance.
- Discussions en groupe pour partager des expériences et des bonnes pratiques.
- Jeux de rôle pour pratiquer la communication non-violente.

Durée : 1 jour

Dates 2025 : 17/01 – 20/03 – 23/05 – 13/10 – 15/12

Gestion du Stress

Objectif :

Donner aux professionnels des outils pratiques pour gérer leur stress quotidien, favoriser leur bien-être et maintenir un haut niveau de performance au travail.

Identification des sources de stress :

- Comprendre les facteurs de stress dans le contexte du service à la personne.
- Différencier le stress aigu du stress chronique.
- Auto-évaluation du niveau de stress personnel.

Techniques de relaxation et de respiration :

- Exercices de respiration pour calmer l'esprit et le corps.
- Techniques de relaxation rapide à utiliser pendant les pauses.
- Pratiques de relaxation profonde pour après le travail (yoga, méditation, etc.).

Organisation du travail pour réduire le stress :

- Gérer son temps efficacement : priorisation, planification, délégation.
- Stratégies pour éviter la surcharge de travail.
- Importance de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Pratique de la pleine conscience :

- Introduction à la pratique de la pleine conscience : être présent dans l'instant.
- Exercices pratiques de pleine conscience au quotidien.
- Comment la pleine conscience peut aider à gérer le stress et améliorer le bien-être.

Méthodes pédagogiques :

- Cours interactif avec présentation de concepts théoriques.
- Exercices pratiques de respiration et relaxation.
- Partages d'expériences et conseils personnalisés.

Durée : 0.5 jour

Dates 2025 : 13/02 – 11/04 – 19/09 – 4/12

Entretien du Linge

Objectif :

Optimiser les techniques d'entretien du linge pour garantir une prestation de qualité et prévenir les accidents domestiques.

Contenu Détaillé :

Différenciation des textiles et produits d'entretien adaptés :

- Identification des différents types de textiles (coton, laine, soie, synthétiques, etc.).
- Choix des produits d'entretien (lessives, assouplissants, détachants) en fonction des textiles.
- Comprendre les symboles d'entretien sur les étiquettes des vêtements.

Techniques de lavage, repassage et pliage :

- Pratiques de lavage à la main et en machine pour chaque type de textile.
- Techniques de repassage pour éviter d'endommager les tissus délicats.
- Méthodes efficaces de pliage pour un rangement optimal.

Prévention des accidents domestiques :

- Bonnes pratiques pour éviter les brûlures (fer à repasser, sèche-linge).
- Sécurité dans l'utilisation des produits chimiques.
- Gestion des imprévus (taches difficiles, rétrécissement du linge, etc.).

Organisation du travail et gestion du temps :

- Planification des tâches d'entretien du linge pour une efficacité maximale.
- Organisation de l'espace de travail pour éviter la fatigue et les accidents.
- Astuces pour optimiser le temps passé sur l'entretien du linge.

Méthodes pédagogiques :

- Démonstrations pratiques en petits groupes.
- Ateliers de manipulation des textiles.
- Guide d'entretien du linge à distribuer aux participants.

Évaluation de la Formation :

Méthodes :

- Quiz pour évaluer les connaissances théoriques.
- Évaluation pratique des compétences acquises (exercices, simulations).
- Feedback des participants sur les modules de formation.

Objectifs :

- Mesurer l'acquisition des compétences.
- Identifier les points à renforcer ou à clarifier.
- Ajuster les pratiques de formation en fonction des retours.

Durée : 0,5 jour

Dates 2025 : 13/01 – 11/03 – 20/05 – 17/10

Positionnement Professionnel

Objectif :

Permettre aux professionnels de bien comprendre leur rôle, de s'inscrire dans une démarche éthique et de développer une attitude professionnelle adaptée à leur métier.

Compréhension du rôle et des responsabilités :

- Définir les missions et responsabilités spécifiques aux métiers du service à la personne.
- Clarification des attentes des bénéficiaires et des employeurs.
- Importance du respect des limites professionnelles et de la déontologie.

Éthique professionnelle :

- Principes d'éthique appliqués aux services à la personne (respect, confidentialité, impartialité).
- Identifier et gérer les situations pouvant poser des dilemmes éthiques.
- Importance du respect de l'autonomie et des choix de la personne accompagnée.

Attitude et comportement professionnel :

- Adopter une attitude bienveillante et respectueuse en toute circonstance.
- Importance de la ponctualité, de la présentation soignée et de la communication claire.
- Gestion des relations professionnelles avec les bénéficiaires, collègues et supérieurs.

Travail en équipe et collaboration :

- Collaborer efficacement avec les autres professionnels du secteur (IDE, aides-soignants, etc.).
- Partager les informations pertinentes tout en respectant la confidentialité.
- Gestion des conflits au sein de l'équipe de manière constructive et professionnelle.

Développement professionnel continu :

- Importance de la formation continue pour rester compétent et à jour.
- Identification des besoins de formation personnelle et professionnelle.
- Encouragement à la prise d'initiatives et à l'autonomie dans le développement de ses compétences.

Méthodes pédagogiques :

- Études de cas pour discuter des dilemmes éthiques et des défis professionnels.
- Ateliers de réflexion en groupe sur le positionnement professionnel.
- Simulations pour pratiquer l'adoption d'une attitude professionnelle dans différentes situations.

Évaluation de la Formation pour ce Thème :

- **Méthodes :**
- Discussion de groupe pour évaluer la compréhension des concepts d'éthique et de professionnalisme.
- Mises en situation pour évaluer l'attitude et le comportement dans un contexte professionnel.
- Feedback des participants sur leur ressenti concernant leur propre positionnement professionnel.

Durée : 1 jour

Dates : 07/01 – 04/02 – 09/04 – 02/06 – 24/11

Analyse de la Pratique Professionnelle

Objectif :

Permettre aux participants, dans des métiers ou des fonctions qui comportent des dimensions relationnelles importantes, et dans un espace de travail dédié, de se questionner sur ses pratiques professionnelles, de prendre du recul par rapport à des situations professionnelles complexes repérées ou vécues, de les analyser et d'envisager d'autres façons de comprendre les situations.

Contenu Détaillé :

Présentation du dispositif d'analyse de la pratique et des règles de travail en groupe. Le dispositif d'analyse de la pratique est basé sur les concepts de la psychologie clinique et de l'approche clinique du travail groupal élaborés par des psychiatres ou psychanalystes tels que M. BALINT, W. BION, R. KAES. Il permet aux professionnels de mettre en commun leurs difficultés et de disposer d'un espace où trouver un soutien groupal sur lequel s'appuyer.

⇒ Le psychologue animant ce groupe invitera les participants à :

Exprimer, verbaliser les sentiments, les émotions ressentis dans le travail au quotidien avec les personnes qu'ils accompagnent et avec leurs aidants familiaux.

- Décrire leurs pratiques professionnelles les personnes qu'ils accompagnent et avec leurs aidants familiaux.
- Comprendre comment ces émotions conditionnent leur façon d'écouter, de répondre et de se comporter sur le plan professionnel.
- L'échange des inquiétudes, difficultés, questionnements, situations complexes trouvera une réponse tout aussi groupale dans la mise en commun des réflexions, mises à distances, et des solutions apportées par les participants. L'animateur psychologue aura la tâche de distribuer cette parole pour tirer le meilleur parti des ressources du groupe, d'apporter des éléments d'éclairage théorique pour nourrir les réflexions du groupe, de produire des décalages dans le regard que le groupe porte sur une situation, afin d'ouvrir sur de nouvelles manières de la penser, et de l'aborder.

⇒ L'approche théorique est avant tout clinique, recherchant une meilleure adaptation de chaque professionnel aux personnes aidées.

⇒ Lors de chaque séance : élaboration collective à partir de situations présentées par les participants

⇒ Chacune de ces séances sera découpée en deux ou trois temps de durées variables et laissées à l'évaluation de l'intervenant :

- Le premier temps visera au recueil de situations posant question ou supposant des difficultés. Ces situations seront exposées par les participants du groupe, avec un maximum de détails afin d'apprécier toute la complexité de chacune, et d'éviter de la sorte les réflexions réductrices ou les résolutions arbitraires.
- Lors du second temps plusieurs directions de travail seront proposées par l'intervenant, à plusieurs niveaux :

A) Se décentrer : qui suppose un exercice visant à mettre en perspective la manière dont la situation apportée au groupe a été vécue par le(s) professionnels d'une part, et par l'utilisateur d'autre part. Cela apporte deux perceptions très différentes d'une même réalité.

B) Ce qui permet de faire tiers : la législation, la déontologie, la mise en œuvre de procédures, le recours aux solutions techniques à la disposition des professionnels, le recours à l'encadrement permettent d'apporter des éléments de solution à beaucoup des situations rencontrées. Si parfois cela ne permet pas d'apporter une réponse pleinement satisfaisante, ces outils peuvent être intégrés à une démarche de réflexion plus large, qu'on pourrait appeler réflexion éthique, et qui intègre des éléments plus philosophiques, humains et qui prennent appui sur une culture professionnelle.

C) La relation avec les personnes qu'ils accompagnent et avec leurs aidants familiaux : Les mauvais relationnels sont généralement minoritaires mais ils cristallisent sur eux beaucoup de la préoccupation des professionnels. On peut anticiper que les situations amenées par les participants seront plus souvent liées à des contextes relationnels complexes. Cet exercice consiste en le repérage et l'explication de la dégradation d'une relation professionnelle, ce qui permet de préparer les ajustements relationnels en vue de les améliorer.

- Lors du troisième temps l'intervenant fournira des apports théoriques dont le contenu dépendra évidemment des situations présentées. Il aura eu les moyens de structurer sa prise de parole pendant les deux premières étapes, en dégagant les éléments les plus éclairants pour le groupe. Au-delà de sa compétence d'animation de groupe, il pourra fournir des éléments de connaissance et de réflexion en lien avec sa pratique professionnelle et son expérience dans le champ du médico-social.

Évaluation de la Formation pour ce Thème :

Méthodes :

- Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session.
- Une évaluation individuelle quant à l'atteinte des objectifs.
- Une évaluation collective des acquis de la formation

Durée : 4,5 heures → 3 séances de 1,5 heures

Dates : Groupe 1 : 6/01 – 11/02 – 3/03 → Groupe 2 : 10/02 – 10/03 – 10/04
Groupe 3 : 24/04 – 6/05 – 5/06 → Groupe 4 : 12/05 – 11/06 – 12/09

Le consentement éclairé dans le parcours de soins de l'usagers

Objectif général :

Sensibiliser et former les professionnels des services à la personne aux enjeux, aux principes et aux pratiques du consentement éclairé dans les parcours de soins, afin d'améliorer l'éthique, la qualité des services et le respect des droits des usagers.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre le cadre juridique et éthique du consentement éclairé.
- Savoir identifier et respecter les choix et les droits des usagers.
- S'approprier des techniques pour communiquer clairement les informations aux usagers.
- Apprendre à documenter le processus de consentement et à s'assurer de sa validité continue.

DUREE TOTALE ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule en présentiel et sur 2 jours + 1.5h d'APP par groupe, elle est réalisée en plusieurs modules, alternant théorie et pratiques

MODULE 1 : INTRODUCTION AU CONSENTEMENT ÉCLAIRE

Objectifs : Comprendre les principes et les valeurs éthiques qui sous-tendent le consentement éclairé.

Contenu :

- Définition du consentement éclairé.
- Importance dans le cadre des soins et des services à la personne.
- Enjeux éthiques : autonomie de l'utilisateur, dignité, respect.
- Obligations légales et réglementaires en matière de consentement.

Méthodes pédagogiques : Etudes de cas, discussions de groupe.

Durée : 0.5 jour

MODULE 2 : COMMUNICATION BIENVEILLANTE, EFFICACE ET ADAPTEE AUX BÉNÉFICIAIRES

Objectifs : Savoir transmettre des informations de manière claire et adaptée pour garantir la compréhension de l'utilisateur.

Contenu :

- Techniques de communication adaptées (écoute active, reformulation, utilisation d'un langage simple).
- Identification des besoins spécifiques des usagers (personnes âgées, en situation de handicap, non francophones).
- Vérification de la compréhension de l'utilisateur.
- Importance de l'approche empathique et respectueuse.

Méthodes pédagogiques : Jeux de rôle, simulation de scénarios, mise en situation, retour d'expérience.

Durée : 0.5 jour

MODULE 3 : PROCESSUS DE CONSENTEMENT DANS LES PARCOURS DE SOINS

Objectifs : Comprendre le consentement éclairé tout au long du parcours de soins, notamment lors de l'obtention des étapes clés.

Contenu :

- Identification des moments clés du parcours nécessitant un consentement.
- Exemples pratiques : soins quotidiens, interventions médicales, traitements spécifiques.
- Réévaluation du consentement : quand et comment vérifier le consentement tout au long du parcours de soins.

Méthodes pédagogiques : Analyse du parcours du parcours de soins, discussions en groupes restreints.

Durée : 0.5 jour

MODULE 4 : DOCUMENTATION ET TRAÇABILITE DU CONSENTEMENT

Objectifs : Maîtriser les bonnes pratiques pour documenter et assurer la traçabilité du consentement.

Contenu :

- Documents de consentement et de validation.
- Normes et protocoles de traçabilité dans le cadre des services à la personne.
- Confidentialité des informations personnelles et droit des usagers.
- Responsabilité en cas de litige.

Méthodes pédagogiques : Études de cas, présentation de documents modèles, exercices pratiques de documentation.

Durée : 0.5 jour

MODULE 5 : PRATIQUES ET RETOURS D'EXPERIENCES

Objectifs : Consolider les acquis par l'échange d'expériences et des situations réelles vécues sur le terrain.

Contenu :

- Partage des défis rencontrés par les participants.
- Échange sur les bonnes pratiques mises en place.
- Bilan des situations où le consentement a été difficile à obtenir et comment cela a été géré.

Méthodes pédagogiques : Groupes de discussion, témoignages, analyse de cas vécus.

Durée : Séance de 1.5h

Evaluation :

- Questionnaires avant et après la formation pour mesurer les acquis.
- Évaluation des compétences par des mises en situation.
- Rapport final de la campagne pour dégager les points forts et les améliorations possibles.

Résultats Attendus

- Amélioration de la qualité des services et de la relation avec les usagers.
- Prise en compte systématique et respectueuse des choix des usagers dans le parcours de soins
- Conformité aux obligations légales et éthiques en matière de consentement.

Dates : Groupe 1 : 10-30/01 → Groupe 2 : 21-28/02 → Groupe 3 : 2-16/05 → Groupe 4 : 6-19/11

Droits des personnes accompagnées

Objectifs de la Formation

- Connaître et comprendre les droits fondamentaux des personnes accompagnées.
- Intégrer les principes d'éthique et de respect dans les interventions.
- Savoir réagir face aux situations de non-respect des droits.
- Connaître les obligations légales et réglementaires pour les intervenants.
- Favoriser la dignité et l'autonomie des personnes accompagnées.

DUREE TOTALE ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule en présentiel et sur 1.5 jours décomposée en 4 modules de 2 à 3 heures.

MODULE 1 : INTRODUCTION AUX DROITS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Objectif : Comprendre les bases des droits des personnes accompagnées.

Contenu :

- Historique des droits des personnes dépendantes et / ou vulnérables.
- Présentation des droits fondamentaux (dignité, autonomie, sécurité).
- Principaux textes de loi encadrant les droits des personnes accompagnées (lois françaises et européennes).
- Exemples de situations où les droits sont en jeu.

Méthodes pédagogiques : Exposés, échanges, étude de cas concrets.

Durée : 3h

MODULE 2 : LE RESPECT DE LA DIGNITE ET DE L'AUTONOMIE

Objectif : Savoir adopter une posture respectueuse des droits de dignité et d'autonomie.

Contenu :

- Dignité et respect : que signifient ces notions dans le cadre des services à la personne ?
- Préserver l'autonomie de la personne malgré une dépendance physique ou psychologique.
- Techniques pour encourager l'autonomie et l'auto-détermination dans les actes quotidiens.
- Exemples de pratiques de soutien à l'autonomie : laisser le choix, encourager la participation active.

Méthodes pédagogiques : Ateliers de mise en situation, jeux de rôle.

Durée : 2h

MODULE 3 : LA CONFIDENTIALITE ET LE RESPECT DE LA VIE PRIVEE

Objectif : Apprendre à respecter les droits à la confidentialité et à la vie privée.

Contenu :

- Confidentialité des informations personnelles et sensibles.
- Cadre légal (loi Informatique et Libertés, RGPD).
- Pratiques pour protéger la vie privée : éviter les intrusions, respecter les espaces personnels.
- Gestion de situations délicates : quand et comment partager des informations.

Méthodes pédagogiques : Etudes de cas, exercices de groupe sur des situations de confidentialité.

Durée : 2h

MODULE 4 : LES OBLIGATIONS LEGALES ET PROFESSIONNELLES

Objectif : Connaître les obligations légales et professionnelles qui encadrent les services à la personne.

Contenu :

- Droits des bénéficiaires et responsabilités des intervenants.
- Les risques et sanctions en cas de non-respect des droits.
- L'obligation de signalement en cas de maltraitance ou de non-respect des droits.
- Code de déontologie et charte des droits et libertés des personnes âgées dépendantes.

Méthodes pédagogiques : Conférence, études de la législation, questions-réponses avec un expert juridique.

Durée : 3h

Dates : Groupe 1 : 27-28/02 → Groupe 2 : 3-4/04 → Groupe 3 : 23-24/06 → Groupe 4 : 23-24/10

Questionnement éthique dans les Services à la Personne

Objectifs de la Formation

- Comprendre les fondements et principes de l'éthique dans les services à la personne.
- Développer la capacité à identifier les dilemmes éthiques.
- Savoir poser des questions et adopter une démarche de réflexion éthique.
- Évaluer et appliquer des solutions adaptées aux situations rencontrées.
- Renforcer l'autonomie professionnelle en matière de prise de décision éthique.

DUREE TOTALE ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule en présentiel et sur 2 jours décomposée en 8 modules de 1 à 2 heures.

MODULE 1 : INTRODUCTION A L'ÉTHIQUE ET AUX VALEURS DANS LE SERVICE A LA PERSONNE

Objectif : Comprendre les bases de l'éthique professionnelle et des valeurs dans les services à la personne.

Contenu :

- Définition de l'éthique et son importance dans le travail d'accompagnement.
- Principes fondamentaux : respect, autonomie, bienveillance, confidentialité.
- Valeurs des services à la personne : dignité, intégrité, soutien.
- Différence entre valeurs personnelles et éthique professionnelle.

Méthodes pédagogiques : Exposés, discussions en groupe sur les valeurs.

Durée : 2h

MODULE 2 : IDENTIFICATION DES SITUATIONS DE DILEMME ÉTHIQUE

Objectif : Apprendre à repérer et comprendre les situations de dilemme éthique dans les services à la personne.

Contenu :

- Qu'est-ce qu'un dilemme éthique et comment se manifeste-t-il ?
- Exemples courants de dilemmes éthiques : conflit entre autonomie et sécurité, confidentialité et transparence, respect des choix de la personne.
- Différenciation entre problème technique, problème relationnel et dilemme éthique.

Méthodes pédagogiques : Analyse de cas pratiques, échanges en petits groupes.

Durée : 2h

MODULE 3 : LE QUESTIONNEMENT ÉTHIQUE : METHODES ET OUTILS

Objectif : Découvrir et utiliser des méthodes de questionnement éthique pour éclairer la prise de décision.

Contenu :

- Le questionnement éthique : comment poser les bonnes questions face à une situation ambiguë ?
- Méthodes de réflexion éthique (approche par les principes, approche par les conséquences, approche narrative).
- Modèles d'aide à la prise de décision : grille d'analyse éthique, roue de questionnement, critères de décision.

Méthodes pédagogiques : Exercices pratiques de réflexion guidés.

Durée : 2h

MODULE 4 : ÉTHIQUE ET RELATION D'AIDE : MAINTENIR UN ÉQUILIBRE RESPECTUEUX

Objectif : Renforcer les compétences relationnelles pour respecter les droits et la dignité des personnes accompagnées.

Contenu :

- Relation d'aide et d'accompagnement : le respect de la volonté et de la dignité.
- Les situations où le respect de l'autonomie peut poser problème (par exemple, en cas de refus de soins).
- Savoir respecter l'autonomie tout en assurant la sécurité : le juste milieu.
- Approches empathiques et écoute active : favoriser une relation d'aide équilibrée et respectueuse.

Méthodes pédagogiques : Jeux de rôle, simulations de situations réelles.

Durée : 2h

MODULE 5 : CONFIDENTIALITE ET TRANSPARENCE DANS LES SITUATIONS ÉTHIQUES DELICATES

Objectif : Comprendre les enjeux éthiques liés à la confidentialité et à la transparence.

Contenu :

- Les droits à la confidentialité et les obligations légales.
- Dilemmes liés à la confidentialité : quand partager ou ne pas partager les informations.
- Transparence et communication : comment communiquer de manière honnête tout en respectant la confidentialité.
- Cas pratiques : analyse de dilemmes éthiques autour de la confidentialité.

Méthodes pédagogiques : Discussions, études de cas, ateliers en groupe.

Durée : 2h

MODULE 6 : GESTION DES CONFLITS ÉTHIQUES ET SIGNALEMENT DES SITUATIONS A RISQUE

Objectif : Identifier les risques, gérer les conflits et savoir quand et comment faire un signalement.

Contenu :

- Conflits d'intérêts éthiques dans le cadre des services à la personne.
- Techniques pour désamorcer des conflits de valeurs (ex. : conflit entre les besoins de l'usager et les attentes des proches).
- Procédure de signalement : comprendre les obligations et modalités de signalement de maltraitance ou de non-respect des droits.
- Pratiques de prévention : comment anticiper les conflits éthiques.

Méthodes pédagogiques : Simulations, retours d'expérience, exercices de résolution de conflits.

Durée : 2h

MODULE 7 : ÉTHIQUE, BIEN-ETRE ET PREVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Objectif : Mettre en lien l'éthique et la prévention de l'épuisement dans un contexte d'accompagnement.

Contenu :

- L'importance de l'éthique pour le bien-être du professionnel.
- Limites personnelles et professionnelles : savoir dire non.
- Prévenir l'épuisement moral face aux dilemmes éthiques : stratégies de soutien et de prise de recul.
- Ressources internes et externes pour le soutien en cas de situation éthiquement difficile.

Méthodes pédagogiques : Exposés, discussions en groupe, partage de pratiques.

Durée : 1h

MODULE 8 : ÉVALUATION DES ACQUIS ET CLOTURE

Objectif : S'assurer que les participants maîtrisent les compétences et les outils acquis.

Contenu :

- Questionnaire de validation des acquis sur les principes d'éthique et les outils de questionnement éthique.
- Mises en situation pour évaluer la capacité d'analyse et de réflexion éthique.
- Feedback des participants et échange sur les défis éthiques rencontrés au quotidien.

Méthodes pédagogiques : Mise en situation, discussion ouverte.

Durée : 1h

Dates : Groupe 1 : 6-7/02 → Groupe 2 : 16-17/06 → Groupe 3 : 18-19/12

GESTION DES DECHETS

Objectifs de la Formation

- Sensibiliser les professionnels à l'importance de la gestion des déchets dans les services à la personne.
- Connaître les types de déchets et les protocoles de trois spécifiques.
- Adopter des bonnes pratiques pour réduire, trier et éliminer les déchets dans le respect de l'environnement et de la santé.

MODULE 1 : INTRODUCTION A LA GESTION DES DECHETS

Objectif : Comprendre les enjeux de la gestion des déchets dans le cadre des services à la personne.

Contenu :

- Introduction aux types de déchets produits dans le cadre des soins à domicile : déchets ménagers, déchets recyclables, déchets médicaux.
- Enjeux de la gestion des déchets : respect de l'environnement, hygiène, sécurité.
- Impacts environnementaux et sanitaires des déchets mal gérés.

Méthodes pédagogiques : Présentation interactive avec des exemples concrets.

Durée : 0h50

MODULE 2 : CATEGORISATION ET TRAITEMENT DES DIFFERENTS TYPES DE DECHETS

Objectif : Connaître les différentes catégories de déchets et les méthodes de traitement appropriées.

Contenu :

- Catégories de déchets courants dans les services à la personne : déchets domestiques, déchets médicaux et biologiques, déchets recyclables, déchets dangereux.
- Règles de tri sélectif et d'élimination : comprendre les symboles de tri, couleurs des poubelles, consignes de tri locales.
- Déchets médicaux à risque infectieux (DASRI) : précautions spécifiques pour leur manipulation et élimination.
- Exemples de bonnes pratiques et conseils pour réduire les déchets au domicile de la personne accompagnée (utilisation de produits réutilisables, réduction des emballages, etc.).

Méthodes pédagogiques : Exposé avec support visuel, étude de cas sur la manipulation et le tri de différents types de déchets.

Durée : 1h25

MODULE 3 : HYGIENE, SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES DANS LA GESTION DES DECHETS

Objectif : Appliquer les bonnes pratiques de sécurité et de prévention pour une gestion des déchets conforme aux normes d'hygiène.

Contenu :

- Les risques associés à une mauvaise gestion des déchets : infections, contaminations, blessures.
- Mesures de sécurité lors de la manipulation des déchets (port de gants, lavage des mains, utilisation des contenants appropriés).
- Consignes pour le stockage temporaire et l'élimination sécurisée des déchets dangereux ou médicaux.
- Protocoles de signalisation et actions à prendre en cas de contact accidentel avec des déchets dangereux ou infectieux.

Méthodes pédagogiques : Simulations de gestes de sécurité, démonstration des équipements de protection, discussion sur les protocoles de sécurité.

Durée : 1h

ÉVALUATION ET CONCLUSION

Objectif : Valider la compréhension des principes de gestion des déchets et répondre aux questions.

Activités :

- Quiz rapide pour évaluer les connaissances acquises.
- Session de questions-réponses pour clarifier les points abordés et discuter des situations spécifiques rencontrées par les participants.

Méthodes pédagogiques : Quiz interactif et échanges en groupe.

Durée : 0h25

Outils et ressources

- Prend en charge les visuels de tri des déchets et les pictogrammes de recyclage.
- Fiches pratiques de tri et de traitement des déchets.
- Documentation sur les consignes locales de gestion des déchets.

Dates : 17/02 – 15/04 – 18/06 – 28/11